



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

PLACE DE LA BRECHE : DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE
PROJETS AUPRES DE L'ÉTAT ET DE LA
REGION POITOU CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 01 octobre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

AMERU

**PLACE DE LA BRECHE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU
CONTRAT DE PROJETS AUPRES DE L'ETAT ET DE LA REGION
POITOU CHARENTES**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le contrat de projets pour la période 2007-2013 qui a pour objectif de soutenir les projets urbains des « cœurs d'agglomération », prévoit de renforcer la capacité des villes chefs lieux à devenir pôle d'attraction notamment en rénovant le cœur de ville, en faisant converger les différents modes de transports par l'intermodalité et en développant des projets fédérateurs pour des retombées économiques sur les villes centre.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter les financements de 900 000€ pour l'Etat et 1 000 000€ pour la Région, prévus au titre du Contrats de projets pour l'opération d'aménagement paysager de la place de la Brèche.

A la demande de l'Etat, l'enveloppe financière FNADT se décline en deux tranches financières.
Le plan de financement prévisionnel s'établit donc ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Phase financière 1		Etat Phase 1	584 430 €
Béton lavé et pavage pierre	2 008 685 €	Etat Phase 2	315 570 €
Phase financière 2		Conseil Régional	1 000 000 €
Aménagement paysager	991 695 €	Ville de Niort	1 100 380 €
Total	3 000 380 €HT	Total	3 000 380 €

Les recettes seront inscrites au BP 2010 de la ville de Niort sur le chapitre 83003001, fonction 8241.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le plan de financement présenté ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat et du Conseil Régional de Poitou Charentes les subventions correspondantes, et à signer le cas échéant, les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE